



## L'Etat soutient le départ des jeunes français à l'Exposition Universelle de Milan

A l'occasion de l'Exposition Universelle de Milan 2015, le Ministère en charge du tourisme (DGE), l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, la Région Rhône Alpes s'unissent avec le Pavillon de la France pour proposer aux jeunes de 18 à 25 ans un séjour à Milan « spécial découverte de l'Expo » à des conditions privilégiées.

Cette opération a pour but de favoriser le départ en vacances des jeunes adultes français, particulièrement touchés par le non départ en leur proposant, au travers du programme Départ 18 :25, la possibilité de vivre l'un des événements majeurs de l'année 2015.

Départ 18:25 est un programme d'aide au départ en vacances, initié par le Ministère du tourisme, à destination des jeunes de 18 à 25 ans. Avec un taux de non partants de 45%, ces jeunes adultes constituent la classe d'âge qui part le moins en vacances pour des raisons souvent financières.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans une mission de relance du départ en vacances des jeunes.

Il propose une offre de séjours en France ou en Europe à des tarifs abordables, et accessibles directement via le site [www.depart1825.com](http://www.depart1825.com). Une aide financière est également attribuée par l'ANCV sous réserve d'éligibilité (conditions de ressources ou de statut). L'offre Départ 18 :25 pour la découverte de l'Exposition Universelle et du Pavillon France comprend:

- un séjour de 3 jours et deux nuits dans un hôtel 3\* à partir de 240 euros ;
- un déplacement en bus au départ de Paris ou de Lyon inclus ;
- une entrée gratuite (1 journée) pour l'Exposition Universelle offerte pour les 100 premiers inscrits.
- une aide financière de l'ANCV permettant de couvrir jusqu'à 50% du prix du séjour dans la limite de 130 € par jeune ; cette aide est dispensée sous conditions de statut ou de revenus et est directement déduite du prix à payer par le jeune.
- des conseils vacances visant à aider les jeunes à bien préparer leurs vacances (notamment dans le cadre des premiers départs autonomes).

L'ensemble du programme Départ 18:25 est accessible sur le site [www.expo2015.fr](http://www.expo2015.fr) qui renvoie sur la plateforme internet [www.depart1825.com](http://www.depart1825.com) Toutes les offres et aides sont accessibles rapidement et simplement en 3 clics sur les sites des partenaires.

### LES PARTENAIRES

#### Les Ministères en charge du tourisme –Direction Générale des Entreprises

Le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique et le Ministère des affaires étrangères et du développement international définissent la stratégie touristique de l'Etat. Ils s'appuient pour sa mise en œuvre sur les opérateurs dont ils ont la tutelle, Atout France et l'ANCV et sur son administration, notamment la Direction Générale des Entreprises. Dans ce cadre, la DGE en lien avec l'ANCV met en œuvre une politique visant à favoriser l'accès aux vacances pour tous, en particulier des jeunes qui représente la catégorie sociale qui part le moins en vacances. Cette action dans le cadre de l'Exposition Universelle s'inscrit dans cet objectif.

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

Contact : [Anne-marie.michaux@finances.gouv.fr](mailto:Anne-marie.michaux@finances.gouv.fr)

### **L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances**

Acteur public, économiquement et socialement engagé, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, dispositif d'aide au départ distribué nécessairement sur la base de critères sociaux et qui constitue un outil de redistribution des revenus au bénéfice des salariés de toutes les entreprises et des agents des trois versants de la fonction publique.

Les excédents générés par l'émission des Chèques-Vacances sont entièrement affectés dans des programmes d'aide à la personne dédiés aux publics les plus fragiles (jeunes, familles en difficulté, seniors, personnes en situation de handicap,...) et dans le financement du patrimoine du tourisme à vocation sociale.

En 2014, l'Agence a ainsi accompagné plus de 10 millions de personnes, bénéficiaires et leur famille, sur le chemin des vacances. A travers ses différents programmes de solidarité, l'ANCV a notamment soutenu le départ de plus de 229 000 personnes en situation de fragilité.

**Site :** [www.ancv.com](http://www.ancv.com)

**Contact :** [mdroin@ancv.fr](mailto:mdroin@ancv.fr)

### **Le Pavillon de la France**

La présence de la France à l'Exposition universelle Milan 2015 incarne la volonté du gouvernement et de ses partenaires de contribuer à nourrir la planète en préservant ses ressources sur terre et en mer ainsi que la qualité des produits. La réponse française est structurée par le thème « Nourrir et Produire Autrement ».

#### **Des faits et des chiffres**

Un pavillon territoire bois innovant entièrement démontable et remontable, à très basse consommation d'énergie,

- 3 600 m<sup>2</sup> de surface pour le Pavillon France dont 1 100 m<sup>2</sup> scénographiés,
- Le café des chefs, le Foodtruck Peugeot, la boulangerie : lieux de démonstration et de dégustation,
- Une boutique,
- 1 000 visiteurs attendus par heure,
- 5 000 délégations officielles attendues durant les 184 jours de l'exposition,

**Site:** [www.france-milan-2015.fr](http://www.france-milan-2015.fr)

*Twitter : @franceexpo2015 #franceexpo2015 et sur Facebook, Instagram et Youtube*